



14ème législature

Question N° : 39209	De Mme Axelle Lemaire (Socialiste, républicain et citoyen - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >droits de l'Homme et libertés publiques	Tête d'analyse >défense	Analyse > islamophobie. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 08/10/2013 Date de changement d'attribution : 03/04/2014 Question retirée le : 13/05/2014 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Axelle Lemaire attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la multiplication des violences manifestées à l'encontre des femmes de confession musulmane en France. Injures à caractère raciste, arrachages de voile, passages à tabac en réunion de femmes voilées sont autant de faits-divers rapportés par les médias témoignant d'une aggravation de ces violences ciblées. De tels agissements ont été constatés les 20 mai et 13 juin 2013 à Argenteuil, les 9 juin, 2, 12 et 13 juillet 2013 à Reims et le 14 juin à Orléans. Devant le Conseil français du culte musulman (CFCM), il a déclaré que « la montée des violences à l'égard des musulmans de France » était « inacceptable », et que ces actes seraient « combattus continuellement avec la plus grande fermeté ». Il souhaite connaître les mesures mises en place par le Gouvernement pour lutter spécifiquement contre la montée inquiétante de ces discriminations violentes, tant au plan préventif que dans l'arsenal répressif mis en œuvre.